

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE

FEUILLETON.

VOL. I.

MONTREAL, 15 DECEMBRE 1865.

No. 6

LES Compagnons de la Croix-d'Argent.

CHAPITRE XI.

VICTOIRE SANGLANTE.

La foule entra dans la vieille torteresse avec des cris de joie féroces.

Dans la cour intérieure, les invalides étaient rangés à droite et les Suisses à gauche.

Les armes étaient déposées le long du mur.

Ils ôtèrent leurs chapeaux, battirent des mains, et crièrent bravo aux assiégeants qui accouraient en foule dans le fort.

Les premiers entrés étaient les plus hardis, ceux qui à l'attaque s'étaient mis au premier rang.

L'humanité est toujours compagne de la bravoure.

Ils sautent au cou des officiers de l'état major.

Ils les embrassent en signe de paix et de réconciliation.

Ils font tout pour diminuer à ces braves militaires, vaincus dans l'accomplissement de leur devoir, l'humiliation de la défaite.

Mais bientôt une bande sanguinaire entre dans la place.

Ce sont des Compagnons noirs.

Ils manquaient à l'attaque : pendant qu'on tirait des coups de fusil dans la cour du Gouvernement, ils étaient la plupart sur la place, en dehors à exciter le peuple, loin du danger.

Les derniers au feu, ils sont les premiers au pillage.

Car ils espèrent qu'ils pourront piller. Ils sont aussi les premiers au carnage.

Car ils demandent un massacre : ils sont prêts à verser le sang des vaincus, eux qui n'ont pas su répandre le leur.

Ils s'élancent.

— Mort ! mort ! hurlent-ils avec fureur.

Ils se jettent sur les Suisses, sur les invalides.

Les pauvres soldats sont en rang désarmés : ils les séparent ; ils les entraînent ; ils les tuent.

Le sang coule à flots : on n'entend que les imprécations des bourreaux, les cris des victimes.

On ne tire plus ; c'est à coups de hache, de pieu, qu'on assomme les malheureux Suisses.

Chaûlat et quelques-uns des Compagnons noirs, ceux qui avaient pris part à la bataille, veulent s'opposer au carnage.

Leurs efforts sont impuissants.

Les Compagnons de la Croix sont partout.

— Ne tuez plus ! ne tuez plus !

Leurs cris ne sont pas entendus.

Ils se jettent devant les Suisses, devant les invalides : ils leur font un rempart de leurs corps.

On entend la grande voix de maître Louis !

— Malheureux, crie-t-il, ce sont des français, des frères, des vaincus, ne les frappez pas.

La foule cependant se précipite : elle veut délivrer les prisonniers ; elle les cherche.

Elle croyait en trouver beaucoup.

Il n'y en avait que sept.

Pujade, Béchade, la Roche, la Cauvère, qui étaient accusés d'avoir falsifié des lettres de change ;

Avec eux M. de Sclages, Tavernier Whyte !

Ces trois derniers étaient à la Bastille depuis plusieurs années.

La foule brise la porte de leurs cachots : on les enlève, on les porte en triomphe.

Comme ils sortaient, ils aperçoivent le brave de Losme, le major.

Tous ils avaient trouvé de Losme bon, plein d'humanité et de douceur pour eux.

Autant ils aimaient peu Delaunay, autant ils chérissaient de Losme.

Ils le voient entouré d'une foule de furieux, on veut l'égorger : il se débat.

— Arrêtez ! arrêtez, crient les prisonniers. C'est le meilleur des hommes ; ne lui faites pas de mal ! Sauvez-le.

Une lutte s'engage autour de de Losme, les uns veulent le sauver, les autres le frapper.

Un compagnon de la Croix se jette sur le malheureux major : c'est le brave Leroux.

— Vous ne le tuerez qu'après moi, dit-il ; c'est une horreur qu'un pareil massacre. Vous avez promis la vie sauve à la garnison : cet homme est un brave homme. Voyez, les prisonniers le reconnaissent et demandent sa grâce.

La foule, un instant arrêtée, pousse d'horribles clameurs.

Tout à coup un forcené perce les rangs :

Il s'avance : il a à la main une hache.

Il décharge un coup terrible sur le malheureux Leroux.

Le premier coup le renverse : tombé il est assailli de toutes parts ; on le perce de cent baïonnettes.

La fureur s'est détournée un moment du major, elle s'acharne sur Leroux, qui déjà n'est plus qu'un cadavre.

Maître Louis apparaît.

Deux Compagnons de la Croix l'accompagnent : Pinson et Guillot *la langue morte*.

— Prenez cet homme-là, dit maître Louis en rencontrant de Losme, et menez-le à l'Hôtel-de-Ville ; il faut qu'il soit jugé.

Pinson et Guillot obéissent ; ils entraînent de Losme.

La foule, dominée par maître Louis, laisse passer le major : elle le suit en l'outrageant par mille cris furieux.

Cependant pour le moment de Losme était sauvé.

La colère faisait peu à peu place à la curiosité.

Beaucoup avaient lu la *Bastille dévoilée*, ce livre qui fit tant de bruit avant la révolution.

Ils s'imaginaient trouver à la Bastille des appareils de supplices inconnus, des cages de fer, des instruments de torture, des oubliettes.

On cherche, on descend dans les cachots, on brise les portes, on visite toute la forteresse.

On ne découvre pas ce qu'on attendait.

Dans une chambre, on arrive et on voit l'appareil de la question :

Il était rouillé, en mauvais état.

— Depuis longtemps il n'a pas servi, dit une voix ; le roi a aboli la question.

Cette voix était celle d'un Compagnon de la Croix.

Aussitôt mille cris répondent :

— Vive le roi ! vive Louis XVI !

Il semblait que la royauté et le peuple eussent été d'accord pour prendre la Bastille.

Une bande plus redoutable, et moins facile à distraire, cherchait Delaunay.

— Où est-il ?

— Il se cache !

— Le monstre, il a peur !

— Mort à Delaunay !

On passe plusieurs fois près de lui sans le reconnaître, il n'était pas en uniforme, mais vêtu d'un frac gris avec un ruban ponceau.

Enfin Chaulat passe devant lui, le regarde un moment.

— Le voilà ! crie-t-il, en cherchant une arme pour le frapper.

Maître Louis, lui aussi, avait reconnu Delaunay, il voulait le dérober à la fureur du peuple.

Il n'avait rien dit.

Voyant le geste de Chaulat,

— Halte-là, s'écrie-t-il ; il faut mener cet homme à l'Hôtel-de-Ville.

Chaulat et maître Louis se trouvaient en présence.

A la vue du Compagnon de la Croix, Chaulat s'arrêta un moment.

Son regard s'enflamma d'une haine horrible, on eût dit une hyène, les yeux fixés sur sa proie.

Maitre Louis était calme.

Il regarda le Compagnon noir en face.

Les deux hommes faisaient un étrange contraste. La foule s'assembla.

— N'est-ce pas, les amis, demanda maître Louis, il faut conduire cet homme à l'Hôtel-de-Ville ?

— Le tuer ici sans jugement serait une lâcheté ; il est désarmé.

— Oui, oui, à l'Hôtel-de-Ville ! répondirent plusieurs voix.

Quelques hommes formèrent la haie autour de DeLaunay.

On sortit de la Bastille.

Au moment où on passait sous la dernière porte, maître Louis se trouva près du gouverneur.

— Laissez-moi, dit le malheureux : vous vous perdez et vous ne me sauverez pas.

— Courage, répondit maître Louis.

Quand DeLaunay parut, sortant de la Bastille, une clameur immense s'éleva de toutes les parties de la place.

Il semblait que l'océan humain allait se refermer et engloutir dans son sein la petite troupe qui protégeait le gouverneur et le conduisait à l'Hôtel-de-Ville.

Il y avait à suivre toute la rue Saint-Anoine, elle était pleine de monde.

L'air était plein de cris.

— La Bastille est prise !

— Vive la liberté !

— Mort à DeLaunay !

Celui-ci, saisi des angoisses de la mort, marchait à côté de maître Louis.

Tantôt, désespéré, il lui disait :

— Monsieur, donnez-moi une épée ; ou tirez-moi un coup de pistolet ; je vais être massacré ; ou tuez-moi d'un seul coup, par grâce, je vous en prie.

Tantôt il reprenait courage.

— Monsieur ! monsieur ! vous m'avez promis de ne pas m'abandonner ; restez avec moi jusqu'à l'Hôtel-de-Ville.

Plus on avançait, plus l'acharnement populaire était terrible contre le malheureux prisonnier.

Peu à peu les Compagnons de la Croix qui formaient son escorte et qui faisaient tout pour lui sauver la vie, étaient entraînés : la foule les séparait.

Elle atteignait DeLaunay.

Un homme lui saisit par derrière les

cheveux et lui en arracha une poignée.

Maître Louis vit que la foule ne connaissait DeLaunay qu'à une chose, que seul il était sans chapeau ; il eut une pensée héroïque : il ôta son chapeau et le mit sur la tête de DeLaunay.

Il s'exposait ainsi à tous les coups. Il voulait à tout prix que la foi donnée par lui au nom du peuple fût gardée, et que la vie du prisonnier fût sauvée.

DeLaunay répondit à l'héroïsme par l'héroïsme.

Il remit le chapeau sur la tête de maître Louis.

— Vous vous perdez sans me sauver, répéta-t-il.

On arriva ainsi, par une suite de rues étroites, sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

En 1789 l'Hôtel-de-Ville ne ressemblait guère au monument municipal tel que l'ont fait les modernes restaurations.

Le quai n'existait pas.

Les eaux de la Seine, quand elle était haute, venaient jusqu'au milieu de la place de Grève.

L'emplacement occupé aujourd'hui par les jardins était couvert de vieilles maisons à lourds piliers de pierre et à pignon sur rue.

Derrières ces maisons, plus au levant, se dressait une église.

L'église de Saint-Jean surnommée en Grève à cause du voisinage de la place de Grève.

Dans le principe cette église n'était qu'une chapelle servant de baptistère à Saint-Gervais.

Une circonstance particulière y attirait un grand concours, et décorait l'église d'un nombre incroyable d'ex-voto.

Un juif de la rue des Billettes avait, en 1290, profané une hostie. Celle-ci s'était miraculeusement échappée de ses mains, et s'était mise à voltiger autour de la demeure du sacrilège.

Le juif en était mort de terreur. L'hostie avait été déposée à Saint-Jean-en-Grève.

On la voyait encore les jours de fête, en 1789, dans l'église Saint-Jean, qui à cause de cela était très-fréquentée.

De l'église Saint-Jean, démolie à la révolution, il ne resta longtemps qu'une chapelle, la chapelle dite de la Communion.

Elle fut annexée à l'Hôtel-de-Ville et servit sous le nom de salle Saint-Jean à diverses réunions.

Elle fut démolie en 1837, lors de l'agrandissement du Palais Municipal, mais elle a laissé son nom à l'une des plus grandes salles de l'édifice moderne.

C'est le seul souvenir qui soit demeuré de la vieille église Saint-Jean-en-Grève.

À côté de l'église, en 1789, s'étendait au milieu de maisons lézardées, un vaste bâtiment : l'hôpital des Haudriettes.

Cet hôpital avait été fondé en 1809, par Etienne Haudri, pour les femmes veuves, puis il avait été en 1622 transféré rue Saint-Honoré.

Les bâtiments, debout au commencement de la révolution, étaient habités par des mendiants à qui la ville de Paris accordait ce refuge : population immonde et vicieuse, prête à toutes les violences, placée au seuil de l'hôtel municipal comme le bois près du foyer.

Entre les bâtiments de l'hôpital et les maisons particulières qui séparaient l'Hôtel-de-Ville du fleuve, un étroit passage conduisait, sous l'arcade méridionale de l'édifice municipal et sur la place.

On l'appelait passage du Martelet, du mot martroi qui en vieux français signifiait supplice. — la place de Grève était la place des supplices.

Elle avait vu en 1310 brûler vive Marguerite Porette.

En 1382, cent bourgeois y avaient été mis à mort pour avoir pris part à la révolte des Maillotins.

Le 17 septembre 1442, Jean de Montaigu, y avait eu la tête coupée, avant d'être pendu au gibet.

Le 19 septembre 1482, le comte de Saint-Pol y avait été décapité.

Le 26 juin 1551, le Maréchal de Biez y avait subi la dégradation nobiliaire et y avait vu exécuter sous ses yeux son gendre, Goredy Vervins.

Le 20 décembre 1559, Anne Dubourg y avait été étranglée, puis brûlée.

Le 30 avril 1574, la Mole et Coconas y avaient été roués, puis décapités.

Le 26 juin de la même année, la même peine avait été appliquée à Montgommery, qui avait blessé mortellement, dans un tournoi, Henri II.

Le 17 septembre 1591, les Seize

avaient fait pendre à la Grève les trois membres du Parlement étranglés la veille au Châtelet.

Trois des hommes qui avaient pris part à cette exécution et, parmi eux, le bourreau, furent à leur tour pendus le 27 août 1594.

Le 27 mai 1610, Ravallac avait été écartelé à la Grève au milieu d'une foule immense de peuple.

C'était sur cette place que le 8 juillet 1617 Eléonore Galigai, maréchale d'Ancre, avait été brûlée vive comme coupable de magie.

Le 22 juin 1627, Montmorency-Boutteville y avait eu la tête tranchée pour avoir enfreint l'édit contre les duels.

Le 16 juillet 1676, la marquise de Brinvilliers avait été pendue puis brûlée en place de Grève.

Le 22 février 1680, la Voisin, la fameuse empoisonneuse, y avait été brûlée vive.

Le XVIIIe siècle avait vu aussi souvent que le XVIIe les supplices en place de Grève.

En 1720, le comte de Horn y avait été pendu pour avoir assassiné un des agioteurs de la Banque de Law.

Le 27 novembre 1721, Cartouche y avait été rompu vif, et le 26 mars 1757, Damien, l'assassin de Louis XV, y avait été écartelé.

Le dernier supplice mémorable était, en 1789, celui du comte de Lally Tolland qui, le 19 mai 1766, avait été décapité à la Grève.

La vieille place, entourée de vieilles maisons, dominée par le vieux Palais municipal, était sinistre.

Le peuple croyait que la nuit, aux anniversaires des supplices, les âmes des suppliciés revenaient errer sur la place témoin de leur mort.

On prétendait qu'on y entendait des gémissements.

Au nord de la place, au lieu où se dressent aujourd'hui les nouveaux bâtiments de la partie septentrionale de l'Hôtel-de-Ville et où s'ouvre la rue de Rivoli, on voyait en 1789 l'hôpital du Saint-Esprit.

Aux fenêtres des bâtiments sombres les figures livides des malades apparais-

saient, tristes habitants de ce lieu lugubre.

Au milieu de la place s'élevait une croix de pierre.

La façade de l'Hôtel-de-Ville noire, poudreuse, était sombre comme le passé. Plus sombre, plus lugubre que jamais était la place de Grève au malheureux Delaunay, le 14 juillet 1789.

L'hôtel était plein d'une foule immense.

Il s'échappait par la porte béante de terribles rumeurs.

— La Bastille est prise! criait-on!

Les cris répétés mille fois roulaient dans le vieux bâtiment.

Quand le sinistre cortège qui amenait Delaunay parut, il n'y eut qu'un cri.

— Le voilà! le voilà! c'est lui!

Les Compagnons comprirent que si Delaunay pouvait pénétrer dans l'hôtel, monter le péron, tout était fini; il était sauvé!

Ils firent un effort désespéré.

Maître Louis soutenait le malheureux gouverneur que ses forces abandon-

naient.

Tout à coup le Maître Compagnon se sentit terrassé par deux mains puissantes qui le prirent par les épaules et le renversèrent.

Il se releva; sa tête avait porté sur les marches du seuil; le sang lui coulait sur la figure. Il entendit un cri horrible: il leva les yeux.

Il vit dans l'air au bout d'une pique une tête coupée; c'était la tête de Delaunay.

Quand la tête se dressa sanglante et livide au-dessus de la foule, un applaudissement sauvage éclata.

Une minute à peine s'était écoulée.

Un nouveau cri se fit entendre.

Maître Louis se retourna.

La tête du major de Losme s'agitait en face de la tête du gouverneur au bout d'une pique.

Cette fois et comme si la fureur fut assouvi, un mouvement d'horreur courut dans le peuple.

Jamais, même au jour des plus grands excès, le peuple n'est cruel.

Le peuple de Paris est un grand peuple; naturellement bon et brave.

Malheureusement il y a toujours dans son sein des monstres qui souillent son

drapeau et déshonorent sa cause.

Les monstres; en 1789, étaient des Compagnons noirs.

Maître Louis comprit que son devoir n'était plus dans la rue.

L'Hôtel-de-Ville était plein de monde.

C'était là qu'allait se décider le sort des prisonniers.

Il fit signe à ceux des Compagnons de la Croix qu'il aperçut de le suivre; et il s'élança dans l'escalier qui conduisait au premier étage.

Les marchés étaient chargées d'une foule tumultueuse.

Des troupes d'ouvriers armés de bâtons, de piques, de sabres, de lances, de pistolets se pressaient frémissantes.

Depuis le dimanche 12 juillet les électeurs de Paris s'étaient réunis à l'Hôtel-de-Ville.

Ils avaient nommé un comité permanent, espèce de gouvernement provisoire chargé de maintenir autant qu'il serait possible l'ordre public.

Le prévôt des marchands, le procureur du roi, des quatre échevins, le greffier de la ville, deux conseillers, un certain nombre d'habitants notables

faisaient partie de ce comité.

C'était devant eux qu'on amenait Delaunay et de Losme lorsqu'ils avaient été massacrés.

Ils siégeaient dans une des grandes salles de l'Hôtel au milieu de la foule.

La porte de la salle était gardée par deux hommes en chemise, jambes nues et sans souliers, le fusil sur l'épaule, étranges factionnaires qu'on ne relevait pas.

Quand la nouvelle de la prise de la Bastille arriva à l'Hôtel-de-Ville, elle viola toute consigne et envahit avec le peuple, qui l'apportait, la salle du comité.

Les électeurs furent en un moment entourés d'une foule hors d'elle-même, au milieu de laquelle toute délibération était impossible.

Le tumulte était extrême.

On apportait des armes; on en demandait. L'un disait que dans tel endroit il y avait un dépôt de poudre; l'autre qu'on avait fouillé l'endroit indiqué et qu'on n'avait rien trouvé.

Ceux-ci assuraient que la nouvelle

de la prise de la Bastille une fois connue à Versailles, le roi défendrait l'assemblée et ferait marcher ses troupes sur Paris.

Ceux-là affirmaient que M. Necker était rappelé : qu'il était revenu le soir même.

Au moment où maître Louis pénétrait dans la salle, on y amenait un homme, un viellard.

Une femme à moitié évanouie, venait derrière lui.

L'homme était presque mort de frayeur, douze hommes, plus même, l'avaient pris dans leurs bras.

Ils le portaient, proie vivante, à une boucherie qu'ils voulaient faire autoriser par le Comité.

Maître Louis les reconnut, c'étaient des Compagnons noirs.

— Encore un à rendre patriote, criaient-ils.

La foule étonnée s'approcha.

L'homme fut jeté sur une table au milieu de la salle ; c'était la table des délibérations.

— Quel est cet homme ? demanda une voix impérieuse, la voix de maître Louis dominant la foule.

— C'est un ministre !

L'homme se redressa : il se mit sur son séant.

— Non, dit-il, j'ai servi autrefois Sa Majesté, mais je ne suis plus ministre, je l'ai été.

— Votre nom ?

— Prince de Montbarrey.

— Aimez-vous le roi ?

— C'est mon maître.

— Et le peuple ?

— Je suis français.

Un murmure d'approbation courut dans les assistants.

— Quel âge avez-vous ? ajouta maître Louis avec une rudesse plus affectée que réelle.

— Soixante-quinze ans !

— Le pauvre homme ! murmura une voix derrière maître Louis.

C'était la voix de Jean Rouget, un Compagnon de la Croix.

Il se tenait derrière le maître Compagnon. Noir de boue, tombé dans le fossé de la Bastille, il en était sorti fangeux des pieds à la tête.

— Voyez comme il tremble ! ajouta un autre.

— Où alliez-vous quand on vous a arrêté ? continua maître Louis.

— J'allais chez moi dans ma province où je suis né et où j'aurais voulu mourir.

La foule s'adoucisait. Les Compagnons noirs ne voulaient pas lâcher prise : ils restaient autour de la table.

— Cela ne peut pas se passer ainsi ! murmuraient-ils.

Jean Rouget s'avança.

Il était grand. Sa face était celle d'un géant. La boue qui le couvrait lui donnait une apparence fantastique.

Il enleva le malheureux viellard comme un enfant.

On crut qu'il voulait l'assommer.

Il le déposa en dehors du groupe des Compagnons noirs.

— Allons, les amis, dit-il à quelques hommes serrés autour de lui, respect aux cheveux blancs.

Ce coup de force et d'audace plut au peuple. On applaudit.

Les Compagnons noirs allaient se précipiter et tâcher de reprendre la proie qui leur échappait.

A ce moment, arrivaient les enfants de service de la Bastille, la plupart fils des suisses de la garnison.

Ils avaient grand peur.

Ils regardaient ces visages irrités, noircis de poudre, quelques-uns rouges de sang.

La foule les contemplait indécise.

— Grâce pour les enfants ! cria maître Louis.

— Grâce ! répéta la foule.

Il n'y eut pas de transition de la fureur à la pitié.

Chacun prit un des enfants. On se disputa pour les protéger.

Les petits regardaient en pleurant.

Quelques-uns embrassaient ceux qui les sauvaient.

Les Compagnons de la Croix les conduisirent en toute hâte loin du Conseil-de-Ville.

En sortant, l'un d'eux vit la tête de de Losme, qu'un compagnon noir promenait au bout d'une pique.

— Oh ! le major, fit-il avec horreur, il était si bon !

Maître Louis et les siens étaient res-

tés dans la salle où le Comité avait tenu depuis trois jours ses délibérations.

Tout à coup un bruit épouvantable se fait entendre.

Ce sont des cris, des vociférations.

Une foule en délire est sous les fenêtres, elle parait demander encore une victime.

— Que veulent ces menaçantes rumeurs ?

— Flesselles ! Flesselles ! Mort à Flesselles.

Près de maître Louis, au nombre des membres du Comité, se trouvait un homme grand, à la figure noble.

En entendant les cris du dehors il pâlit.

Maître Louis se tourne vers un Compagnon qui était près de lui.

— Quel est cet homme ?

— C'est M. de Flesselles.

— Le prévôt des marchands ?

— Oui, le prévôt des marchands.

— C'est lui que la foule demande ?

— Oui.

— Que lui veulent-ils ?

— Ils veulent le tuer.

— Le tuer ?

— Oui, ils demandent sa tête ! écoutez !

Les cris redoublaient de violence.

— A mort le prévôt ! à mort !

— A la lanterne, Flesselles ! à la lanterne.

Maître Louis se tourna vers Pinson et vers Guillot, les deux Compagnons de la Croix qui se trouvaient le plus près de lui.

— Il faut sauver cet homme !

— Le sauver ?

— Oui, et nous hâter.

— C'est impossible !

Maître Louis regarda Pinson et Guillot avec une certaine surprise.

— Impossible ? Dieu nous aidera.

Pinson et Guillot échangèrent un regard rapide.

— Essayons !

Flesselles était horriblement pâle.

Une sueur froide mouillait son front nu, il se tourna vers maître Louis.

— Monsieur, je ne vous connais pas : vous voulez me sauver, que faut-il faire ?

Il lui murmura ces paroles presque à voix basse.

Le peuple, qui avait envahi le Comité dès le début de ces scènes, surveillait le prévôt.

— Montrez-vous par la fenêtre, dit maître Louis. De Flesselles s'approcha d'une des fenêtres.

Dès que la foule l'aperçut, les cris redoublèrent.

— A mort ! à mort ! Flesselles.

— A mort.

— A la lanterne le prévôt.

Pourquoi cette fureur ?

De Flesselles était un Bourgeois.

Il avait été nommé peu de temps avant 1789 prévôt des marchands.

Les marchands de Paris, avant la révolution, formaient une immense population.

Ils avaient des privilèges, des droits, des honneurs, des obligations.

La corporation était gouvernée, représentée par un prévôt : ce prévôt s'appelait le prévôt des marchands.

Etienne Marcel au XVII^e siècle avait été prévôt des marchands.

Le prévôt des marchands était un gros personnage.

En 1789 il était haï du peuple.

Dans les temps de disette les marchands vendent cher.

Ils achètent cher ; ce n'est pas leur faute s'ils ne peuvent vendre bon marché.

Le boulanger vend cher la livre de pain.

C'est qu'il achète cher la livre de farine.

Le marchand de vin vend cher le litre de vin.

C'est qu'il achète cher le tonneau qu'il débite.

Le peuple ne réfléchit jamais à ces choses.

Il fait porter sur le marchand avec lequel il traite le poids d'une colère que le marchand ne mérite pas.

Injustice extrême qui vient d'une extrême aveuglement.

En 1789, temps de disette, les marchands étaient haïs.

La haine n'a jamais un objet collectif : elle a besoin pour frapper d'une victime unique.

De Flesselles était le bon émissaire chargé des animosités dont les mar-

chands de Paris étaient les victimes assez innocentes.

Voilà pourquoi le 14 juillet 1789, à quatre heures et demie de l'après-midi, la foule demandait avec de grands cris la tête de Flesselles!

Il s'avança et se pencha sur la balustrade, il regarda.

La place de Grève, moins large alors qu'aujourd'hui, était pleine de monde; moisson immense dont les sombres épis ondulaient au gré des passions les plus diverses.

Les cris de mort dominaient les autres.

Soudain, vers le quai, de Flesselles aperçut, portées au bout de deux piqués, les têtes de Delannay et de de Losme.

— Je suis perdu, s'écria-t-il, et il rentra dans la salle.

Maître Louis s'était concerté avec les membres du Comité.

On pensa que le meilleur moyen pour sauver de Flesselles de la mort, et le peuple d'un crime était de simuler un jugement.

On condamnerait l'accusé, et on le ferait conduire à la prison de l'Abbaye.

Là il serait en sûreté.

— Silence, cria maître Louis. Vous voulez tuer cet homme. Prouvez d'abord qu'il est coupable.

Au fond de la salle on avait dressé une estrade.

Elle s'élevait de quelques pieds au-dessus du sol de la salle.

Les membres du Comité s'y retirèrent, ils y firent monter de Flesselles avec eux.

Le prévôt se tint debout près d'une petite balustrade qui défendait l'estrade de l'invasion de la foule.

Ses jambes tremblaient.

Il avait les mains tombantes et entrelacées.

Il regardait d'un œil hagard.

— Voyons, dit maître Louis, que lui reprochez-vous?

Il espérait que personne ne se trouverait pour formuler contre lui une accusation précise.

— Il a défendu aux boulangers de cuire dimanche dernier, cria une femme cachée par la foule.

— Qui a dit cela? demanda maître Louis.

— Moi, cria la femme.

— Approchez!

La femme s'avança.

C'était une harengère d'une obésité ridicule.

Elle était grasse à ce point qu'elle pouvait à peine s'avancer au milieu de la foule; ses joues étaient colorées par l'éclat d'une santé florissante.

— Nous mourons de faim, et lui, le monstre! il s'engraisse aux dépens du pauvre peuple, cria-t-elle avec fureur en montrant le poing au prévôt.

Un éclat de rire retentit dans toute la salle.

Le prévôt était un grand corps sec, fluet, et d'une maigreur extraordinaire.

Maître Louis comprit qu'il fallait paraître supérieur à la foule.

— Ne riez pas, cria-t-il; si vraiment l'accusé a défendu de cuire aux boulangers, c'est grave.

— Oui, c'est grave! répondit la foule.

— Mais est-ce vrai? demanda une voix, celle de Jean Rouget.

Maître Louis se tourna vers la femme du peuple, qui, furieuse d'être moquée, injuriait ceux qui l'entouraient.

— Quelle preuve avez-vous, lui dit-il avec l'air du monde le plus sérieux, que le prévôt ait défendu de cuire?

— Quelle preuve?

— Oui, le peuple se fait juge: il ne peut condamner sans preuve. L'amour de la liberté ne dispense pas du respect de la justice.

— Très-bien, crièrent quelques voix.

La harengère ne put donner une preuve: "on lui avait dit—elle avait entendu."

Des murmures accueillirent bientôt ses paroles.

Un homme s'avança.

— Monsieur le Prévôt, dit-il en s'adressant à l'infortuné de Flesselles, vous avez donné les ordres nécessaires pour qu'on nous délivrât des armes au dépôt de la municipalité. Il n'y avait pas d'armes.

— Est-ce vrai? demanda maître Louis qui ne voulait pas perdre l'avantage de diriger les débats. Répondez, accusé.

— Il y a des armes au dépôt, répondit de Flesselles.

Maître Louis se tourna vers l'accusateur.

— Vous dites qu'il n'y a pas...

— Oui, oui, répondit-il.

— Comment le savez-vous ?

— On me l'a dit.

— Cela ne suffit pas.

— Comment cela ne suffit pas ?

— Non, répondit avec fermeté maître Louis : il faut qu'un témoin ait vu les faits dont il dépose.

Un murmure se fit entendre dans la salle.

— Quoi ! reprit maître Louis, est-il quelqu'un ici, qui veuille que l'on frappe sans jugement et que l'on juge sans preuve ?

Personne ne répondit.

— Il n'y a plus de charges contre le prévôt ? demanda maître Louis.

Un homme se présenta : c'était Chaulat.

— Voici une preuve, cria-t-il !

— Laquelle ?

Il remit avec un regard brûlant de haine un papier à maître Louis.

— Lisez !

Maître Louis lut ; il pâlit légèrement, et jeta à la dérobée un regard de pitié sur de Flesselles.

— Lisez haut, hurla Chaulat.

— Lisez, grommela la foule.

Maître Louis donna lecture du papier. C'était un billet adressé quelques heures auparavant par de Flesselles à Delaunay.

— Tenez bon, disait le prévôt, j'amuse les Parisiens avec des cocardes et des promesses.

A cette lecture un cri de fureur ébranla les voûtes du sombre hôtel.

Maître Louis tendit le papier à de Flesselles.

— Reconnaissez-vous votre écriture ? demanda-t-il à haute voix.

— Oui... non, répondit le prévôt en balbutiant.

Maître Louis se tourna vers la foule.

— Il faut examiner si ce billet est bien de l'accusé. — Où l'a-t-on trouvé ?

— Dans la poche de Delaunay, répondit Chaulat.

Maître Louis donna à sa voix toute l'assurance d'une volonté impérieuse et s'adressant à quelques gardes françaises.

— Le Comité vous remet cet homme,

conduisez-le au Châtelet. La justice informera. Qu'il ne lui soit fait aucun mal !

La foule répondit par un murmure ; cette décision trompait son ardeur de vengeance.

Les Compagnons noirs voulaient du sang.

Les membres du comité se levèrent sur l'estrade.

— Allez, dirent-ils à de Flesselles ; ils confirmèrent aux gardes françaises l'ordre de le conduire au Châtelet.

De Flesselles passa près de maître Louis.

— Si je ne suis pas tué d'ici à une demi-heure, je vous devrai la vie, dit-il avec effusion.

— Courage, répondit maître Louis à voix basse ; et en tout cas priez Dieu.

De Flesselles traversa la salle au milieu des vociférations.

Guillot, Pinson et quelques Compagnons de la Croix mêlés aux gardes françaises, faisaient d'incroyables efforts pour protéger le prévôt.

Il descendait l'escalier porté par une mer d'hommes furieux.

Au bas de l'escalier il retourna la tête.

Il voulait faire un geste pour remercier le maître Compagnon.

Au même moment un coup de pistolet tiré presque à bout portant fracassa la cervelle du malheureux prévôt.

Un rire strident se fit entendre.

L'assassin était Chaulat.

Il se retourna et montrant à maître Louis, glacé d'horreur, le corps de Flesselles qui chancelait et tombait à terre.

— Voilà, cria-t-il, comment le peuple punit les traîtres ?

— Le peuple est innocent de ces crimes, murmura le maître Compagnon ; Dieu les lui pardonnera.

(A continuer.)

LES

SABOTIERS DE LA FORET-NOIRE.

VI. LE SOMMEL FORCÉ.

(Suite.)

Il reprit péniblement :

— Je suis heureux de vous voir si facilement résignée, ma mère, et puis

que vous approuvez mon départ, je dois vous avouer que ce soir même, avant le coucher du soleil, j'aurai quitté Nordstetten.

— C'est bien, mon fils, répartit gravement la Marannélé; je vais tout disposer sur le champ, et ce soir, ton frère et moi, nous serons prêts à te suivre.

Alors seulement Fritz comprit la résignation de sa mère; elle n'avait pas saisi le sens véritable de son aveu; elle ne croyait pas se séparer de lui; elle abandonnait sans regret apparent la terre où elle était née; où elle avait vécu, aimé et souffert, parce qu'elle croyait suivre son fils, et que là où il serait, là serait toujours son cœur, là serait sa patrie.

Le jeune homme ressentit dans tout son être une commotion si violente, que les larmes lui en vinrent aux yeux. — Oh! la pauvre femme! murmura-t-il quand elle consent si bravement à s'arracher du pays où son père est mort, pour ne pas me quitter, comment vais-je lui dire: — Je pars, mais seul! Je pars et je ne puis vous emmener! Misérable que je suis! c'est lui donner le coup de la mort!

Et renversant sa tête en arrière, il comprima son front dans ses mains, en laissant échapper un sanglot.

— Il t'en coûte de te séparer d'elle, de ne plus la voir, n'est-ce pas? dit la veuve, de penser qu'un autre...

— Un autre! répéta Fritz en gémissant.

— Allons, mon enfant, ceins tes reins de courage et de volonté; montre le cœur et la vertu d'un homme. Agis et combats contre toi-même au lieu de pleurer ton rêve comme une femme débile, qui ne peut pas se protéger elle-même et qui est soumise à l'autorité d'un père. Ce départ est indispensable à ton repos comme au mien.

Fritz saisit les mains de sa mère:

— Mais c'est vous qui m'ôtez mon courage, chère mère! s'écria-t-il; il ne s'agit pas de Grettly en ce moment, je ne pensais pas à Grettly, je ne souffrais pas si durement à cause de Grettly; le sacrifice est consommé, je l'ai éloignée de mon cœur, la pauvre fille! mais si je pleure, c'est parce que vous ne m'avez pas compris, ma mère!

La veuve frissonna et pâlit:

— Je ne t'ai pas compris, mon Fritz; m'as-tu donc caché quelque chose? Est-il donc un malheur plus grand que notre exil qui puisse nous menacer? Aurais-tu commis un crime, une faute que j'ignore? Mais non, mon Fritz est incapable de mal faire. Si tu étais coupable, tu n'oserais pas me le dire; tu n'oserais pas m'embrasser. Oh! je te connais bien, Voyons, Fritz, dis-moi tout, — tout ton secret, car cette incertitude me tue.

— Eh bien! ma mère, répliqua le jeune homme d'une voix sourde; il faut que je parte, mais seul.

— Seul! s'écria la Marannélé en se levant aussi blême qu'une morte drapée dans son suaire. Crois-tu donc que je le souffrirai?... Quoique usée par les chagrins et les privations, je suis encore capable de te suivre. Tu es bon marcheur, Fritz, mais je suis habituée à faire de longues courses dans la forêt. Marche, marche, et tu verras que mes vieux membres me porteront aussi loin que tes pieds me traceront la route.

— Hélas! ma mère, dit Fritz; où je vais, je l'ignore.

La veuve tremblait de tout son corps; elle regarda sévèrement son fils.

— J'espère, Fritz, que vous ne plaisez pas?

— Ah! je souffre trop! s'écria le jeune homme. Sachez donc la vérité, ma mère: hier je me suis enrôlé.

— Enrôlé! répéta la Marannélé terrifiée. Enrôlé sans mon consentement! Non, c'est impossible. Peut-être cette funeste idée t'est-elle venue à l'esprit et veux-tu m'éprouver d'avance? Mais avoir vendu ta chair et ton sang; avoir signé le marché sans consulter ta mère, toi, un fils obéissant et soumis; non; tu ne l'aurais pas osé.

Et elle le regardait avec angoisse pour surprendre sur son visage un signe d'embarras et de trouble qui pût donner justification cette vague espérance. Fritz restait immobile:

— J'ai eu tort, j'en conviens; mais j'avais la tête perdue. Une force intérieure me poussait. J'ai compris un instant les malheureux qui vendaient leur âme au démon. Pour moi, ce sergent, c'était un démon. Je n'ai point cédé à ses belles paroles. Je voyais

clair dans ses ruses, mais son argent brillait sur la table. J'ai signé, puisque ma liberté et mon sang valaient cet argent. Allons, réjouissez-vous, ma mère ne vaut-il pas mieux avoir pour fils un soldat revêtu d'un bel uniforme qu'un pauvre sabotier sans ouvrage?

La veuve, affaissée par la douleur, morne et froide, la pensée incertaine et vague, ne répondit pas. Elle comprenait enfin que le mal était accompli. Fritz avait signé le contrat de servitude. Ne pouvait-elle le déchirer? Ne pouvait-elle mettre obstacle à son départ? Voilà ce qu'elle cherchait avec une sorte d'obstination passionnée. Cette idée fixe luisait devant son esprit comme un charbon ardent au milieu des ténèbres. Le silence de la Marannelé épouvanta son fils. Il craignit d'avoir frappé trop violemment sur son cœur. Si la pauvre mère allait devenir folle! Elle le regardait avec un sourire flauve si étrange!

— Voyons, pardonnez-moi, ma mère. Je ne suis pas tout à fait perdu pour vous. Nous nous reverrons. Je reviendrai un jour à la forêt. On ne m'emmène pas si loin, après tout. Et puis, il est bon qu'un jeune homme voie du pays et dégourdisse son esprit. Si je ne m'étais pas enrôlé, un jour ou l'autre j'aurais fait un tour d'Allemagne, quand Christly aurait pu vous aider.

La veuve souriait toujours de ce sourire vague qui faisait mal à Fritz. Elle écoutait la voix de son fils comme une musique, mais sa pensée était ailleurs, il le voyait bien. Tout à coup elle passa sa main sur son front et l'expression inquiète et chercheuse de sa physionomie disparut. Elle semblait se réveiller d'un songe et dit d'une voix brève au jeune homme :

— Ainsi, tu as signé, Fritz?

— J'ai signé, ma mère.

— C'est bien, mon fils. Pars, abandonne ton jeune frère et ta vieille mère, dont tu as été jusqu'à présent le seul soutien. S'ils ne meurent pas de misère, ils prieront Dieu pour toi!

Enfin la veuve pensait à elle. Fritz fut heureux de ce retour aux idées étroites et égoïstes de la vie. Il répliqua avec joie :

— Oh! rassurez-vous, ma mère. Mal-

gré mon absence, vous ne manquerez de rien. Moi parti, Grettly n'aura-t-elle pas le droit de venir ici tous les jours? Et ne vous aime-t-elle pas avec toute la tendresse d'une fille?

— Assez, Fritz, dit la Marannelé; quand tu nous auras quittés, je n'aurai plus besoin de rien. Il n'y a que le sort de Christly qui m'inquiète; mais après tout, qu'importe! continua-t-elle avec un sourire plein d'amertume, il y en a bien d'autres que lui, ma foi, qui sont morts de faim!

Puis elle ajouta du ton de la plus parfaite indifférence :

— Et quand pars-tu, mon garçon?

— Ce soir, ma mère, répondit Fritz en baissant la tête, car il entendait une voix s'élever de son cœur et lui crier: Ni Dieu ni les hommes ne veulent que le fils aîné de la veuve abandonne le toit de sa mère.

— Une seule question encore, mon enfant, dit-elle après un instant de silence; qu'advient-il, si tu ne parais pas?

— Je serais puni comme déserteur et déshonoré comme soldat, répliqua froidement le sabotier.

Elle prit sa main dans les siennes et la caressa comme dans son enfance, les yeux sur les yeux.

— Et quel châtement t'infligerai-je, mon fils?

Fritz tressaillit :

— Pourquoi me demandez-vous cela, ma mère? Qu'importe le châtement à celui qui ne s'exposera jamais à l'en-courir?

— Pauvre enfant! reprit la veuve du ton de compassion, qui peut répondre de soi ou du hasard? Dans le métier de soldat, on est souvent puni pour rien. Une entorse peut t'empêcher de rejoindre ton régiment. La discipline est si sévère qu'on n'écoute pas les excuses. Cela suffit, et te voilà condamné au châtement.

— Au châtement! répéta le jeune homme avec un geste d'impatience.

— Si j'ai bonne mémoire, poursuivit la Marannelé, c'est la correction qu'on inflige au chien rebelle. Tu serais battu de verges, toi, mon Fritz, oui; fustigé

comme le chien qui a offensé son maître.

— Ma mère s'écria Fritz irrité. — Pourquoi te cacher la vérité? continua la Marannelé impassible. Il faut savoir la regarder en face. Ainsi toi, le libre enfant de nos forêts, toi que mes mains n'ont jamais touché, que pour l'attirer sur mon cœur, pour le couvrir de caresses ou bien pour essuyer tes pleurs; toi que jusqu'ici nul traitement humiliant n'a flétri, et qui n'aurais pas toléré une insulte, tu as pu volontairement t'assujettir au servage de ta parole, de tes gestes et de ton corps.

— Vous prolongez là une lutte cruelle et inutile, ma mère, interrompit le jeune sabotier. Pour un homme qui veut faire son devoir, le métier de soldat ne m'expose à rien de déshonorant. Si un accident, comme vous le disiez tout à l'heure me mettait en faute, la faute serait, je l'espère, facilement excusée.

— Qu'en sais-tu? répartit la veuve. Et s'il ne s'agissait pas d'un accident vulgaire et facile à prouver? Si à cette heure j'étais malade, si j'étais mourante, près de rendre mon âme à Dieu et que tu fusses à mon chevet, tenant ma main glacée dans les tiennes, et que, plongé dans la douleur, écoutant mon dernier souffle, cherchant un dernier baiser sur mes lèvres, tu vinsses à oublier l'heure auprès de la pauvre agonisante, ne serais-tu pas, au retour, impitoyablement battu de verges?

— Mais c'est vous qui me torturez, ma mère? ne put s'empêcher de dire le malheureux jeune homme.

— Peut-être demanderais-tu pardon à tes bourreaux en leur disant la vérité, poursuivit impitoyablement la veuve; mais ni ton sergent, ni ton major ne te croiraient! Ils te diraient qu'un soldat a brisé tous les liens du sang, qu'il appartient à son drapeau et non à sa mère, à son honneur et non à sa famille; ils te diraient que, pour échapper au châtiment, tu devrais arracher de tes mains celles de ta mère mourante; et qu'il fallait partir en chargeant quelque voisin charitable du soin de recueillir mon dernier soupir, et de me fermer les yeux.

— Assez, assez, ma mère! s'écria brusquement le jeune homme. Je ne vous ai pas interrompue parce que je

respecte, jusqu'à l'égarément de votre douleur, mais vous avez abusé de votre droit et de ma tendresse de façon à me pousser au désespoir. Si je manquais à ma parole, voulez-vous que j'aie erré et braconné dans la forêt comme un vagabond?

— Le braconnier serait près de sa mère, le soldat sera loin, dit froidement la veuve; le braconnier est libre comme l'air, le soldat est esclave. Mais tout est dit; je suis résignée; Fritz. Tu n'as plus que quelques heures à me donner, n'est-ce pas?

— Jusqu'au coucher du soleil, vous le savez. — N'en parlons plus, mon enfant; que ta destinée bonne ou mauvaise s'accomplisse! Elle s'approcha de la table, brisa son pain, et se mit à déjeuner en invitant son fils à suivre son exemple. Leur frugal repas s'acheva sans qu'ils eussent échangé une parole. Le jeune homme souffrait encore plus de cette réprobation silencieuse que des reproches qu'il avait eu à combattre auparavant.

La Marannelé se leva ensuite et alla tirer de sa crédence un flacon de verre qui contenait une des ces précieuses liqueurs si savamment préparées par ses soins, et elle remplit jusqu'aux bords le gobelet de son fils.

— A votre santé, ma mère! dit Fritz, et puissions-nous nous revoir plus heureux, malgré vos sinistres présages.

— Il eût mieux fallu ne pas signer, mon garçon, murmura la veuve en suivant avec anxiété tous les mouvements de son fils; pendant qu'il vidait jusqu'à la dernière goutte le contenu du gobelet; mais nous nous reverrons bientôt.

— Pauvre mère! maintenant que vous voilà devenue raisonnable, dit le jeune sabotier d'une voix émue, je puis vous dire que je me repens vivement de ma faiblesse, que si mon engagement était encore à signer, le diable ne me ferait pas prendre la plume, et que vos larmes sont tombées sur mon cœur comme des gouttes de plomb fondu; mais j'ai promis d'être ce soir à Herrenberg; et nulle puissance humaine ne saurait me faire manquer à ma parole.

— Pars mon fils! dit la Marannelé d'une voix brève. Puis un sourire réflexe

ra ses lèvres minces et pâles, pendant que tout bas elle ajoutait :
— Pars, si tu peux partir !
Fritz promena sa main sur son front, où la sueur commençait à perler, aspira l'air à pleine poitrine, et rejetant par un brusque mouvement sa brune chevelure en arrière :

— Voilà qui est singulier, dit-il ; cette liqueur est agréable au goût, et cependant on dirait qu'elle ôte la force qu'elle devrait donner.
— Oui, répondit la veuve sans quitter son fils du regard, elle paraît d'abord produire cet effet étrange, mais bientôt ce suc généreux réchauffera ton sang, bientôt tu'en apprendras la puissance. Attends, attends.

— Vous avez raison, ma mère, dit Fritz en appuyant son poing crispé sur sa poitrine ; je sens là cette liqueur qui termente et me brûle ; mais elle ne double pas mes forces, elle ne ranime pas mon courage. Mes paupières s'alourdissent et mes yeux se ferment malgré moi ! Quelle est donc cette liqueur, dites-moi ?

— Il est à peine onze heures, répartit la Marannelé en interrogeant le soleil, repose-toi sur mon lit et dors jusqu'à midi.

— Je ne veux pas dormir, murmura le jeune homme en s'appuyant de la main au mur de la cabane. Quelle est donc cette liqueur, ma mère ? Elle me brûle et elle m'abat.

— Dors jusqu'à midi ; je te promets que ce sommeil d'une heure te procurera plus de force que le repos d'une nuit tout entière.

Fritz se leva en trébuchant :

— Je ne veux pas dormir, vous dis-je. Laissez-moi sortir. La liqueur me brûle, je sens que j'ai besoin de respirer librement. Ici, l'air me manque... j'étouffe... Ah ! je vais me mettre en route... Quelle est donc cette liqueur, ma mère ?

Il tenta de faire un pas vers la porte, mais il retomba sur son escabeau. Son regard vague et défiant errait sans pouvoir se fixer sur aucun objet. Debout derrière lui, la veuve observait attentivement les progrès du violent narcotique qu'il avait bu avec confiance. Après

un instant d'accablement profond, Fritz fit un nouvel effort pour se lever.

— Bizarre ! béguya-t-il, bizarre !

Et il s'affaissa sur lui-même.

— Mes genoux ploient sous moi et refusent de me soutenir. La cabane danse autour de moi. Il faut pourtant que je parte. On m'attend ! Herrenberg ! Qu'est-ce qui m'attend ? Ah ! la punition, la punition ! les verges ! Jamais ! Ne sois pas en retard, Fritz ! pense aux verges ! Marche donc ! Mais quelle est cette liqueur, ma mère ?
— Te ! malheureux revenait toujours à son idée, comme si un instinct mystérieux lui faisait comprendre qu'il devait attribuer à ce breuvage le trouble et le désordre momentané de ses facultés.

— Couche-toi pendant une heure, reprit la Marannelé impassible, mais le cœur brisé, et je rassure, mon fils, que tu te réveilleras plus fort et plus agile que jamais.

— J'ai beau vouloir lutter contre ce sommeil de plomb, il faut que, malgré moi, je vous obéisse, ma mère, dit-il en bâbutiant ; mais vous me promettez de me réveiller dans une heure, n'est-ce pas ? Vous ne voulez pas voir votre fils battu de verges comme un chien... Ah ! ah ! la singulière liqueur... vous me direz son nom quand je n'aurai plus sommeil.

— Tu peux compter sur moi et dormir en repos, répliqua la veuve en entraînant son fils vers la chambre du fond.

Fritz, soutenu par sa mère, gagna le lit en trébuchant, et s'endormit aussitôt. Alors l'œil de la Marannelé étincela d'une joie farouche, et les bras croisés devant le jeune homme, qui respirait péniblement :

— Dors ! dors ! dit-elle, il faut que la lune se lève deux fois avant que tu quittes ce grabat.

Elle connaissait bien la merveilleuse puissance du narcotique qu'elle venait d'employer et dont elle s'était souvent servie, par petites doses, pour endormir ses malades quand ils étaient en proie à quelques crises violentes. Elle comptait donc sur l'effet de ce breuvage pour retenir son fils au-delà du terme fixé pour son départ. Elle espérait qu'à tout prix il voudrait se soustraire à la punition flétrissante à laquelle ce retard

l'exposait, et qu'il aimerait mieux se cacher dans la forêt, dont il connaissait toutes les retraites et y vivre en braconnant, que de rejoindre son corps. Fritz était aimé de tous les paysans, des sabotiers et des charbonniers ; personne ne songeait à le trahir, et, plus tard, on l'oublierait.

Tel était le rêve de la pauvre femme. Elle ferma soigneusement son volet et sa porte pour intercepter les rayons du soleil ; puis elle s'assit au chevet de son fils, le veillant en silence.

Bientôt on n'entendit plus dans la cabane que le double bruit de leur respiration et le chant joyeux d'un grillon blotti dans l'âtre.

La journée se passa ainsi. Fritz dormait toujours d'un sommeil profond. La nuit venue, la Marannelé remarqua enfin que Christly n'était pas rentré. C'était la première fois qu'ils absentait tout un jour sans la permission de sa mère. Elle n'osait sortir pour s'enquérir de lui, car elle craignait que Fritz ne s'éveillât et ne partit en la maudissant. Elle avait néanmoins l'esprit tourmenté de pressentiments sinistres.

Vers minuit, vaincue par l'inquiétude qui la dévorait, elle sortit sans bruit de sa chaumière, et rôda silencieusement aux alentours comme une louve qui cherche ses petits. Elle décrivait machinalement une sorte de cercle, car sa cabane était le centre où son cœur la ramenait sans cesse. Mais Fritz dormait toujours. Alors elle recommençait sa course insensée, errant à travers la forêt, au milieu des solitudes profondes, interrogeant le moindre bruit, explorant les rives escarpées du ravin dont les eaux grondaient dans le silence de la nuit, et appelant d'une voix désolée Christly, qui ne répondait pas.

Le jour la surprit acroupie sur le seuil de sa misérable demeure, les cheveux flottants sur ses épaules, l'œil fixe et brillant de larmes. En ce moment, des pas précipités se firent entendre au loin. La Marannelé releva la tête et

écouta. Une bande d'enfants s'avancèrent en effet dans la direction de la cabane, mais d'un seul coup d'œil la pauvre femme vit bien que Christly n'était pas avec eux.

— Jésus ! Marie ! que viennent-ils m'annoncer ? murmura-t-elle en posant la main sur son cœur pour en comprimer les battements.

Et comme les enfants marchaient trop lentement à son gré, la veuve s'élança à leur rencontre :

— Où est Christly ? s'écria-t-elle en saisissant par le bras celui qui allait en tête.

— Je ne sais, répondit l'enfant et comme nous ne l'avons pas vu depuis hier matin, nous lui apportons aujourd'hui sa part d'ouf.

— Vous ne l'avez pas vu depuis hier ? reprit la Marannelé avec stupeur.

— Il jouait avec nous sur la place devant la fontaine commune, reprit un autre, quand son grand frère est venu le chercher et l'a emmené avec lui du côté de la ruelle.

La veuve étouffée parut réfléchir un instant.

— En effet, dit-elle, Fritz me disait de ne pas m'inquiéter de l'absence de l'enfant. Quelle heure était-il quand Christly vous a quittés ? demanda-t-elle vivement.

— Dix heures venaient de sonner à l'église, répliqua le chef de la petite troupe.

— Et depuis ce moment, tu dis que vous ne l'avez pas revu, ni les uns ni les autres ?

— Non, Marannelé, dit l'enfant tout tremblant.

— Jésus ! Jésus ! s'écria la veuve en se tordant les mains de désespoir, Christly n'a pu se perdre dans ce calme petit village ; il n'a pu s'égarer dans la forêt ! Mais s'il était tombé au fond d'une carrière abandonnée ; si, à cette heure, il m'appelait à son aide ! Et je ne sais que faire ; et je ne puis quitter cette place ; et je ne puis crier à Fritz : Malheureux, qu'as-tu fait de ton frère ?

Les enfants, effrayés, s'étaient d'abord serrés les uns contre les autres ; mais en voyant l'expression terrible et furouche qui crispait les muscles du visage de la Marannelé, ils se débandèrent avec

épouvante, et s'enfuirent, chacun de leur côté, en se repentant d'avoir irrité la sorcière.

La veuve Wendel rentra, pâle et accablée, dans sa cabane, et s'approcha du lit de son fils.

— Il sait où est Christly, lui murmura-t-elle, et il ne m'est pas permis de le tirer sans danger de ce sommeil léthargique. Si je l'éveille, il part. Pour retrouver l'un, il faut me résigner à perdre l'autre. Voilà, donc les joies que ces enfants réservent à leur mère !

Pendant la journée, la malheureuse sortit vingt fois pour demander à ses voisins s'ils n'avaient pas vu Christly, les conjurant, s'il lui était advenu malheur, de ne pas le lui cacher, leur affirmant qu'elle se sentait forte pour supporter le coup le plus terrible, mais non pour vivre une heure dans la cruelle incertitude qui la torturait. Mais personne n'avait vu Christly depuis la veille.

La nuit vint. Un silence de mort régnait dans la cabane, interrompu seulement de temps à autre par le chant strident du grillon qui s'ébattait dans l'âtre. La Marannelé s'agenouilla et se mit à prier avec cette ferveur des malheureux qui n'ont plus d'espoir qu'en Dieu, tant ils se sentent abandonnés par les forces humaines ; mais pendant sa prière elle voyait flotter devant ses yeux des images sinistres : c'était Christly noyé dans les roseaux d'une mare verte et stagnante, ou étendu sanglant au pied d'un arbre dont les branches s'étaient brisées sous lui ; il lui semblait qu'elle voulait aller vers l'enfant et que l'enfant la voyait et lui tendait ses bras en gémissant ; mais ses jambes vacillaient, elle ne pouvait marcher, et puis, quand la force lui revenait, la triste vision s'évanouissait soudainement.

Cependant, lorsque le soleil, se levant à l'horizon, darda ses rayons à travers les volets disjoints, et traça une raie lumineuse sur le seuil de la cabane, la veuve ferma son livre et se leva. Cinq heures venaient de sonner. Elle s'avança d'un pas ferme vers le lit de son fils. Le délai qui avait été accordé à Fritz était expiré depuis plus de douze heures ; par conséquent, il devait être considéré comme déserteur, et, tout en rejoignant

son corps, il ne pouvait plus se soustraire à la punition dégradante décrétée contre la désertion.

— Qu'il s'éveille maintenant, dit-elle, ma tâche de mère est accomplie.

Elle voulut le soulever dans ses bras, afin de l'arracher à l'influence du narcotique, mais après chaque tentative il retombait lourdement sur son grabat.

Deux heures se passèrent en efforts inutiles. Alors la Marannelé eut peur. Elle eut peur d'elle-même, elle proféra de sourdes malédictions contre la témérité d'une mère qui osait jouer avec la santé, avec la raison, avec la vie de son fils. Elle se demanda comment elle avait pu avoir assez de confiance en son savoir pour condamner Fritz à ce sommeil forcé, qui ne cessait pas à sa volonté ; une sueur froide glaçait ses tempes en songeant au premier regard de son fils, qui serait celui d'un fou s'il se fixait tendrement sur elle, ou qui s'enflammerait de colère s'il avait conservé l'usage de sa raison. Puis une pensée plus atroce encore traversa son esprit comme un trait de feu : — S'il allait ne plus se réveiller ! se dit-elle avec angoisse. Mais non, c'est impossible ! Je ne puis pas avoir tué mon fils. Je l'aime trop pour que Dieu permette ce crime impie ! Et d'ailleurs, ne faut-il pas que Fritz se réveille pour me dire ce qu'est devenu son frère ?

En même temps, elle employait, pour l'arracher à ce sommeil lourd et profond comme celui de la tombe, tous les remèdes que lui suggérait sa science. Tout à coup elle poussa un cri de joie. Fritz, la poitrine oppressée, le front brûlant, se tordit sur son grabat en prononçant des mots entrecoupés et dénués de sens. Sa mère l'observait d'un œil inquiet. Après une demi-heure d'une lutte éternante, il ouvrit les yeux et promena autour de lui des regards étonnés ; puis, se soulevant sur son coude :

— Mère, est-ce que j'ai dormi longtemps ? demanda-t-il.

La veuve comprit que le moment était venu d'avouer à son fils la ruse qu'elle avait employée pour le retenir près d'elle ; mais, en se décidant à cette révélation, elle trembla ; elle, la mère, devant ce bon et honnête garçon envers

qui son cœur lui disait qu'elle avait mal agi.

— Fritz, me pardonneras-tu? s'écria-t-elle d'une voix déchirante.

Le jeune sabotier la regarda en soupirant.

— Vous pardonner, chère mère; et pourquoi? Je puis bien maugréer un peu contre votre traîtresse de liqueur qui m'a cassé bras et jambes et mis la tête à l'envers; mais être fâché contre vous, qui m'avez toujours gâté et qui n'avez jamais péché que par excès de tendresse, Dieu m'en garde! Je ne suis pas un fils ingrat, entendez-vous! et je ne vous oublierai pas plus à la caserne qu'ici.

La veuve tressaillit.

A la caserne!

— Oui, à la caserne, où je vais rejoindre aujourd'hui mes compagnons; et je veux dans un mois vous envoyer de l'argent, en vous annonçant que mes chefs sont contents de moi. Je ne me suis pas enrôlé pour faire un mauvais soldat. Je suis robuste, je ne manque pas de courage, et, qui sait? on a vu des officiers de fortune partir d'aussi bas. Si on fait la guerre, je ne resterai pas au dernier rang, et peut-être... mais vous pleurez, ma mère!

La Marannelé, essaya de sourire!

— Ambitieux! tu m'oublies pour des idées de guerre et de gloire; mais moi, je voulais garder mon fils.

Fritz l'interrompit:

— Je perds mon temps à bavarder. Comment de temps ai-je dormi, ma mère?

La veuve parut agitée d'un tremblement convulsif: ses mains se roidirent, sa haute taille se voûta comme si elle s'affaissait sous un anathème mérité, l'avenir menaçant flotta comme un nuage de sang devant ses yeux dilatés, et elle répondit d'une voix sombre et triste:

— Tu as dormi deux jours et deux nuits?

— Vous voulez rire, répliqua Fritz; ruse innocente pour m'empêcher de partir si vite. Il est midi, n'est-ce pas?

La mère sentit son cœur se briser; elle couvrit ses yeux de ses deux mains, car elle n'osait braver les regards de son

fil. Le jeune homme, étonné de ce geste et de ce silence, se leva d'un seul bond et courut à sa mère.

— Au nom de Dieu vivant! auriez-vous dit vrai? s'écria-t-il.

La Marannelé eut honte alors de se repentir de son héroïque résolution comme d'une action mauvaise, et d'une voix ferme elle répondit:

— Oui!

(A continuer.)

LE FEUILLETON.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. Prix de l'abonnement: un an \$1, un numéro 5 centins.

Les personnes qui désirent souscrire peuvent le faire en adressant le montant de leur abonnement *franco*: A M. H. HÉBERT, Imprimeur-Gérant, Bureau de Poste, Montréal, ou aux Messieurs suivants, qui sont autorisés à recevoir les abonnements:—

M. Z. Chapeleau Libraire, Rue Notre-Dame, Montréal.

M. T. E. Roy, No. 8 Rue St. Joachim Haute-Ville, Québec.

M. Charles Royer, Trois-Rivières.

M. I. Bourguignon, St. Jean d'Iberville.

M. M. Duchesneau, St. Jérôme.

M. Cyriac Chaput, L'Assomption.

M. L. A. Derome, Joliette.

M. A. Cadioux, Varennes.

M. C. Thérien, St. Isidore.

M. N. Dorais, St. Urbain Premier.

M. N. Picard, Laprairie.

M. A. Tétrault, Rivière du Loup, en haut.

M. L. H. Lafleur, Yamaska.

M. F. X. Collette, Verchères.

M. G. St. Cyr, Maskinongé.

M. Jos. Ostigny, Chambly.

N. B.—M. H. Filteau de cette ville est autorisé à recevoir les abonnements du "Feuilleton," et à en faire la collection.

H. HÉBERT, IMPRIMEUR-GÉRANT.